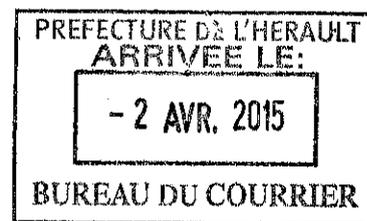


Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 24  
Votants : 29  
Date de la convocation : 24 mars 2015



N° 15.03.30.05

L'an deux mille quinze et le trente du mois de mars, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. le Maire.

**PRÉSENTS :** MM SAVY, BOUSQUEL, Mme PASDELOU, M. LARGUIER, Mme MICHEL, MM BRAEMER, PINETON DE CHAMBRUN, GREPINET, ROQUES, Mme MOULAOU, M. CASTELL, Mme CAMBON, M. ROESCH, Mmes JULLIEN, PRIE, MERLET, M. LOPEZ, Mmes VIGNERON, MACHERY, GAUZY-CHABLE, PLAYS, MM BOUISSEREN, MUNOZ, GOEPFERT.

**PROCURATIONS :** Mme THALY-BARDOL en faveur de M. ROESCH  
M. GRAVIER en faveur de M. BOUSQUEL  
Mme ROBERT en faveur de M. GREPINET  
M. ALLOUCHE en faveur de Mme PLAYS  
M. JULIEN en faveur de M. MUNOZ

#### COMMUNE – AFFECTATION DES RESULTATS DE 2014

**Rapporteur : Monsieur GREPINET**

---

La délibération d'affectation des résultats intervient après le vote du compte administratif. Elle a pour objet de reprendre les résultats constatés au Compte Administratif et de les affecter pour une prise en compte lors du vote du budget.

Ainsi, le Compte Administratif fait apparaître les résultats définitifs suivants :

1) Résultat de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	10 941 173,71
Recettes de fonctionnement	10 261 392,53
<b>Solde</b>	<b>-679 781,18</b>

+ Report	531 100,41
Résultat à affecter	-148 680,77

2) Besoin de financement de la section d'investissement

Dépenses d'investissement	7 518 758,14
Recettes d'investissement	6 581 640,95
<b>Solde</b>	<b>-937 117,19</b>
+ Report	-43 482,75
Résultat à reporter	-980 599,94

3) Détermination des restes à réaliser au 31/12/2014

RAR Dépenses	600 466,00
RAR Recettes	0,00
Total des restes à réaliser	600 466,00

Le résultat de la section de fonctionnement étant négatif, il ne permet pas de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal d'approuver comme suit l'affectation des résultats, qui seront repris au Budget Primitif 2015 :

- Chapitre 002 (dépenses)

Résultat de fonctionnement reporté : - 148 680,77 €

- Chapitre 001 (dépenses)

Résultat d'investissement reporté : - 980 599,94 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur GREPINET à la majorité (deux contre, six abstentions).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture le ... 2 Avril 2015  
et publication le .....

